

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01706

Numéro SIREN : 750 931 271

Nom ou dénomination : A.N FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2017 sous le numéro de dépôt 20206

12B1706

29 DEC. 2017

12B1706

30/09/2017

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

SARL A N FINANCE

Activités des sociétés holding

355 avenue Gabriel Aldié

34130 MAUGUIO

certifie
conforme
à l'original
par le gérant
A. Ambrosino

ARRIVÉE COURRIER

29 DEC. 2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
BILAN
COMPTES RÉSULTAT

< ANNEXE



FIDUCIAIRE AMBROSINO

355 Avenue Gabriel Aldié
34130 MAUGUIO

Tél. 04 67 29 40 42

Fax. 04 67 29 25 07

Courriel. p.ambrosino@orange.fr

Bilan actif

A.N FINANCE

Etats de synthèse au 30/09/2017

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	491 880		491 880
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	491 880		491 880
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	78 675		78 675
Charges constatées d'avance	202		202
TOTAL ACTIF CIRCULANT	78 877		78 877
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	570 757		570 757

Bilan passif

A.N FINANCE

Etats de synthèse au 30/09/2017

	Net au 30/09/17
PASSIF	
Capital social ou individuel	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	100
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	439 744
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	59 037
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	499 881
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
<i>Emprunts</i>	70 272
<i>Découverts et concours bancaires</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	70 272
Emprunts et dettes financières diverses	395
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45
<i>Personnel</i>	
<i>Organismes sociaux</i>	
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	164
Dettes fiscales et sociales	164
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	70 876
Ecart de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	570 757

COMPTE DE RESULTAT

A.N FINANCE

Etats de synthèse au 30/09/2017

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	4	
Total	4	
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	1 281	
Total	1 281	
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 277	
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	221	
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges		
Total	221	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 498	
Produits financiers	63 301	
Charges financières	2 767	
Résultat financier	60 535	
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	59 037	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	59 037	

ANNEXE 1/2

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1231706

29 DEC. 2017

1231706

SARL A.N FINANCE
355 AVENUE GABRIEL ALDIE
34130 MAUGUIO
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €
RCS MONTPELLIER : 750 931 271 (2012 B 1706)

RAPPORT DE GESTION
EXERCICE DU 1er Octobre 2016 AU 30 septembre 2017

L'Exercice comptable « 2016/2017 » ressort avec un bénéfice de 59.036,74 €.

Ce bénéfice résulte de la distribution de dividendes provenant des parts sociales "FIDUCIAIRE AMBROSINO" pour un montant de 63.301€.

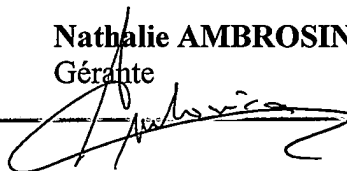
Le crédit-vendeur accordé par M. Pierre AMBROSINO, au titre de l'acquisition des parts sociales de la FIDUCIAIRE AMBROSINO, a fait l'objet d'un remboursement conformément aux modalités prévues dans la cession du 15 mai 2012 Article 2. Il ne reste plus qu'une annuité à rembourser.

Les charges de l'exercice se sont élevées à 4.265€ dont 2.767€ d'intérêts sur emprunt.

Le résultat du prochain exercice devrait être du même ordre, ce qui compte tenu des fonds disponibles permettra de solde le crédit vendeur.

Fait à Mauguio, le 8 décembre 2017

Nathalie AMBROSINO
Gérante



Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A.N FINANCE
355 avenue Gabriel Aldie
34130 Manguio

V/REF :
N/REF : 2012 B 1706 / 2017-B-20206

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 29/12/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/09/2017.

Rapport de gestion

Procès-verbal d'assemblée en date du 27/12/2017

Concernant la société

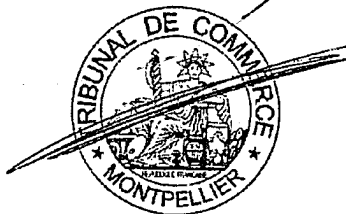
A.N FINANCE
Société à responsabilité limitée
355 avenue Gabriel Aldie
34130 Manguio

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-20206 le 29/12/2017

R.C.S. MONTPELLIER 750 931 271 (2012 B 1706)

Fait à MONTPELLIER le 29/12/2017,

LE GREFFIER



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'An Deux Mille Dix sept, le Vingt Sept Décembre à 17 heures, les associés de la société « A.N FINANCE », Société A Responsabilité Limitée au Capital de 1.000 euros dont le Siège Social est au : 355 Avenue Gabriel Aldié 34130 MAUGUIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le n° 750.931.271 (2012 B 1706), se sont réunis audit Siège afin de statuer sur les résolutions mises à l'Ordre du Jour.

L'Assemblée est présidée par Mlle Nathalie AMBROSINO, propriétaire de 99 Parts Sociales numérotée de 1 à 99.

La Présidente constate qu'est présent :

- M. Pierre AMBROSINO, propriétaire d'1 Part Sociale numérotée 100.

Soit un TOTAL de Parts représentées de 100.

La Présidente déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la Présidente :

- Les statuts
- La Convocation
- L'ordre du jour de la présente Assemblée
- Les comptes de Bilan et de Résultat, l'annexe, le rapport de gestion de la Gérance
- Divers documents : Livre d'Assemblée Générale, la comptabilité...
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

~~La Présidente déclare que les documents requis ont été remis aux associés dans les délais impartis. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.~~

La Présidente rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au **30 septembre 2017** et quitus à la Gérance
- Affectation du résultat de l'exercice **2016/2017**

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

ANNEXE 2/2

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.N FINANCE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	25 558
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	25 558
Déficits de l'exercice	860	1 099
Total des déficits restant à reporter	870	26 657

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

La Présidente donne lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos au **30 septembre 2017**. Elle poursuit par la lecture du rapport de gestion de la Gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

Enfin, la Présidente déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu lecture du Rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos au **30 septembre 2017**, approuve lesdits comptes qui se soldent par un résultat bénéficiaire de **59.036,74 €**.

Elle donne quitus entier et sans réserve à Mlle Nathalie AMBROSINO, gérante, pour sa gestion concernant les comptes de l'exercice du **1er octobre 2016 au 30 septembre 2017**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

DEUXIEME RESOLUTION

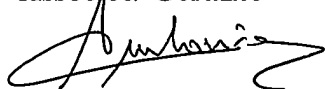
Les Associés décident d'affecter le bénéfice de **59.036,74 €** en compte "Autres Réserves".

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

L'Ordre du Jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-verbal signé par la Co-Gérance et l'ensemble des Associés.

Nathalie AMBROSINO
Associée/ Gérante



Pierre AMBROSINO
Associé

